

*[Handwritten signature and initials]*

Monsieur,

Deux réunions gouvernementales aujourd'hui : un Conseil de Cabinet éclair et une délibération interministérielle chez Vincent Auriol. Sur les sujets traités au cours de cette dernière, aucune indication n'a été donnée et l'on en est réduit aux conjectures. Queuille a simplement révélé qu'il s'était agi de "certaines négociations en cours". Opérons par élimination. Il ne peut avoir été question de l'affaire indochinoise, puisque Coste-Floret était absent, ni des négociations Cripps-Petsche, qui n'auraient pas requis la présence de Ramadier. Il reste le Pacte Atlantique, où, plus exactement, l'aide prêt-bail que, sur le plan militaire et dans le cadre du Pacte, les Etats-Unis s'apprentent à accorder. Ainsi, la présence de Queuille, de Petsche, de Ramadier et de Robert Schuman s'explique, de même que s'explique cette délibération par le fait que les autorités américaines sont tenues de chiffrer l'aide militaire envisagée avant de présenter le Pacte Atlantique au Congrès.

Le Conseil de Cabinet éclair, qui a précédé la délibération interministérielle, peut être arbitrairement scindé en deux parties : l'une dont les fins étaient de propagande et qui a mis en valeur les économies réalisées par les compressions intervenues dans les administrations publiques; l'autre, plus sérieuse, qui était consacrée à l'étude du problème des prix et, plus spécialement, à la nécessité de réduire le déséquilibre existant entre les prix industriels et les prix agricoles. Pflimlin avait fait tenir à ses collègues une note dans laquelle étaient consignés quelques parallèles caractéristiques. Selon ses chiffres, le blé est à l'indice 1222 et la pomme de terre, selon la qualité, à un indice situé entre 500 et 660, alors que la machinerie agricole est à l'indice 1700, les engrais azotés à 1480, les super-phosphates 1850, les tarifs de maréchalerie 2200 et la ficelle licuse 2880. Toujours selon Pflimlin, une charrue brabant double, de 130 K<sup>o</sup>s, qui représentait en 1939 la valeur de 8 quintaux de blé, représente, en 1949, une valeur de 10 à 11 quintaux. Une faucheuse à 1 cheval, qui représentait en 1939 la valeur de 14,5 Qtx. de blé représente en 1949 22 Qtx. Une moissonneuse-licuse, 58 Qtx. de blé en 1949 contre 47 en 1939. Enfin, 25 K<sup>o</sup>s de ficelle sisal pouvaient, en 1939, s'acquitter pour le prix de 0,75 quintal de blé, alors qu'en 1949 ils représentent le prix de 2 quintaux. Pflimlin ajoute que l'évolution des indices des prix de gros est particulièrement significative et met en parallèle, pour octobre 1948, l'indice agricole 1878 et l'indice industriel 1891. En janvier 49, ces deux indices passent respectivement à 1739 et 2155 et, en février 1949, ils sont de 1637 et 2158. Pflimlin examine encore le problème sous l'angle de l'évolution du budget minimum vital et arrive à la conclusion que si, en janvier 1948, la dépense non alimentaire du consommateur célibataire représente 57 % de sa dépense totale, elle représente, en février 1949, 63 % de cette dépense totale. Le Ministre de l'Agriculture estime, en conséquence, que la baisse des prix des produits industriels, qui doit être méthodiquement recherchée tout d'abord dans le domaine des moyens de production nécessaires à l'agriculture et des biens de consommation dont les prix semblent atteindre des niveaux anormalement élevés, ensuite dans les autres domaines industriels, doit pouvoir être normalement obtenue par les moyens suivants : abaissement des frais de transports intérieurs (surtout pour les produits de base comme le charbon, l'acier, etc.. et pour ce qui intéresse l'agriculture, les engrais, les aliments du bétail, etc..); la réforme de la distribution en vue de l'abaissement de son coût (la formule du camion-bazar proscrite par un décret loi de 1935 pour-rait être avantageusement reprise); la reconsidération en baisse de certains

prix industriels. Le communiqué officiel publié à l'issue du Conseil nous apprend qu'un accord est intervenu sur la nécessité d'une compression des prix industriels et qu'une étude doit être entreprise sur ce sujet au cours d'une réunion à laquelle assisteront les ministres intéressés; réunion dont la date n'a pas encore été fixée du fait que Pinay n'assistait pas au Conseil de Cabinet.

Le Conseil de Cabinet devait rendre public le premier train de sanctions décidées à la suite du rapport de la Cour des Comptes. Il n'en a rien fait par égard pour la Commission des Finances qui n'était pas avisée de cette publication. Il a donc été jugé préférable de la remettre à demain.

C'est également demain que doit intervenir, entre Vincent Auriol et Bao Dai l'échange de lettres consacrant l'accord franco-vietnamien. Au dernier moment, quelques difficultés surgissent, qui n'empêcheront cependant pas cet échange et qui sont : du côté français, d'ultimes résistances socialistes et les remarques aigres-douces de René Pleven; du côté vietnamien, les craintes du Prince Buu Loc qui fait remarquer à son Souverain que la création de l'Assemblée territoriale de Cochinchine présente, pour la réunion des trois Kys, des incertitudes que n'aurait pas présenté une procédure plus directe. Le prince Buu Loc a même été jusqu'à proposer sa démission de Directeur de Cabinet de l'Empereur, démission qu'il a d'ailleurs reprise ensuite.

Enfin, pour en terminer avec les affaires françaises, je vous signale que l'information publiée par un journal du soir et selon laquelle le projet d'armistice pourrait être discuté dès mercredi au Conseil des Ministres, est considérablement prématurée. Ainsi que je vous l'ai déjà écrit, ce projet n'est encore qu'à l'état d'ébauche et il paraît bien peu probable qu'il vienne en discussion avant les élections cantonales.

Sur le plan international, les changements intervenus dans le Cabinet soviétique continuent d'intriguer et de susciter des commentaires variés. Une explication m'a été donnée ce soir, que je ne vois figurer nulle part et qui, cependant, satisfait l'esprit. La politique extérieure de l'URSS s'exerce sur deux plans, le plan diplomatique ordinaire et celui du Kominform, le premier étant d'ailleurs, dans la plupart des cas, subordonné au second. Molotov aurait été dégagé de ses précédentes obligations pour être chargé de la direction du Kominform, sans, pour autant, cesser de diriger, mais de plus haut et sans en assumer les besoins matériels, les activités de son ancien département. Quant à Mikoyan, il serait possible qu'il prit en mains la création de la zone monétaire du rouble, dont on dit qu'elle est prévue par le Kremlin, afin d'élaborer avec les diverses Républiques populaires un système de clearing analogue à celui existant pratiquement entre les pays du Plan Marshall. En bref, Molotov serait appelé à diriger le Kominform politique et Mikoyan le Kominform économique.

A Londres, Lewis Douglas, qui rentre d'Allemagne, a été reçu par Bevin, avec qui il a discuté du démantèlement des usines allemandes. Les Britanniques éprouvent de graves soucis à cet égard, car la concurrence allemande commence à les inquiéter fort et ils maintiennent leurs exigences quant au démantèlement. Les Etats Unis qui n'ont pas les mêmes raisons de redouter la concurrence allemande, d'autant plus qu'ils se sont ménagé des intérêts dans la place, sont partisans du maintien en activité de la plupart des usines. La discussion sera donc serrée et Lewis Douglas, qui doit venir à Paris pour poursuivre avec le Gouvernement français l'examen de cette question, attend, avant de traverser le Channel, d'avoir obtenu de Bevin un certain nombre d'assurances.

Quant aux négociations franco-britanniques, elles ne sont pas des plus faciles étant donné nos prix, souvent très supérieurs à ceux de la concurrence. C'est ainsi par exemple que, rendus en Angleterre, les oeufs français couleraient, me dit-on, près du double des oeufs danois, et que la viande française serait d'un tiers plus chère que la viande exportée par l'Argentine, cependant réputée pour être le plus onéreux des fournisseurs de la Grande Bretagne.

----- Le Parlement Européen serait prêt à se réunir à Strasbourg en juillet prochain. Les cinq Puissances de l'Union Européenne promotrices de ce Parlement ont invité cinq autres Puissances occidentales à y déléguer des représentants, Suède, Norvège, Danemark, Italie, Irlande. Cette invitation recevra très certainement une suite favorable. Le Parlement se composera de cent membres, dont 18 pour la France. Les représentants français seront élus à l'Assemblée Nationale, au scrutin majoritaire, ce qui, dans la pratique, devrait permettre d'éliminer les Communistes.

----- Inquiétudes aux Cabinet du Ministre des P.T.T. : le déficit s'accroît, d'autant plus qu'on commence à enregistrer une diminution sensible de la clientèle. Moins de lettres, moins de chargements. L'administration sait que de plus en plus les lettres sont distribuées à la main, par secteur, dans Paris et par relais.

----- Le gouvernement de l'Union Sud-africaine vient d'édicter de nouvelles mesures restrictives à l'égard des importations en provenance de tous pays, Grande Bretagne comprise. Les produits auxquels s'applique la prohibition d'entrée en Afrique du Sud intéressent plus particulièrement les industries françaises d'exportation. Ce sont : les vins et spiritueux, les fourrures, les chapeaux de dames, les cravates, les dentelles, la parfumerie, les cosmétiques, la maroquinerie, l'horlogerie, les sacs de dames, les pipes, les pneumatiques, la gélatine. Les commandes déjà pressées ne seront admises que si les marchandises sont chargées wagon départ fabrique avant le 11 mars inclus.

----- Un milliard 675 millions de £, tel est le montant des indemnités versées par le gouvernement travailliste depuis 1945 aux propriétaires des industries nationalisées. Ce chiffre ne comprend pas les 300 millions de livres sterling que le gouvernement se propose de payer, au début de 1950 aux propriétaires des aciéries lorsque le projet de loi portant nationalisation de la sidérurgie sera promulgué.

----- L'E.C.A. a ouvert aujourd'hui à la France un crédit de 775.000 dollars destinés à l'achat de minerais métalliques, provenant d'Amérique latine et d'équipement agricole en provenance des Etats-Unis. L'Afrique du Nord française reçoit de son côté, un crédit de 1.513.000 dollars pour l'achat d'équipement agricole et de minerais non ferreux. Un crédit de 3.376.000 dollars est enfin attribué à l'ensemble des territoires français d'Outre-mer.

----- Un critère : si l'affaire indochinoise se déroule bien, Pignon quittera Paris cette semaine pour rejoindre l'Indochine. Sinon, il retardera son départ.

----- Un accord franco-siamois, de portée limitée, a été signé, aux termes duquel le Siam interdit l'entrée de son territoire aux bandes du Vietminh. Cette mesure assure le calme au Cambodge.

----- Il semble que l'Angleterre ait l'intention d'intervenir sous peu en Birmanie.

("Comprimé" des nouvelles officielles dont v/lirez le détail dans la presse)

FRANCE. - Le Conseil de Cabinet a examiné une nouvelle fois le problème des prix. Les Ministres ont admis la nécessité d'une compression des prix des produits industriels. Des dispositions seraient envisagées pour obtenir une baisse sur certains d'entre eux, machines agricoles, textiles, chaussures.

Le Conseil a également étudié une deuxième partie du rapport de la Commission des abus.

Il a communiqué les résultats pratiques des travaux des Commissions dites de la Hache et de la Guillotine : quelque 117.000 emplois ont été supprimés dans les Administrations publiques; quelque 80.000 dans les sociétés nationalisées.

- Une Conférence qui réunissait autour de M. Vincent Auriol MM. Qucuille, Petsche, Ramadier et Schuman s'est tenue dans la soirée à l'Elysée. L'objet en a été tenu rigoureusement secret. On aurait parlé de "certaines négociations en cours".

- Le groupe consultatif des Huit de l'OECE s'est réuni sous la présidence de M. Spaak. On annonce un "accord complet" sur la mise en application des principes de coopération économique inscrits dans la résolution du Conseil du 17 février.

- Vincent Auriol et Bao Dai échangeront demain mardi à l'Elysée des lettres par quoi sera consacré le projet d'accord sur les bases duquel seront établies les futures relations franco-vietnamiennes.

- De Gaulle s'est adressé aux membres du Groupement National des Etudiants. "Il nous faut, a-t-il dit, nous rassembler pour agir. On ne vaincra pas les énormes armées de la servitude sans se rassembler et il faudra le faire jusqu'à ce que l'adversaire soit vaincu".

ALLEMAGNE. - Un signe de détente ? Les autorités soviétiques ont décidé de supprimer les manœuvres de tir prévues dans le couloir aérien de Berlin. Chaque fois que des manœuvres semblables avaient été annoncées, les Commandants en chef des zones occidentales avaient protesté. En vain.

U.S.A. - Comme les semaines précédentes, on annonce pour la fin de celle-ci la conclusion des travaux des représentants des Sept à Washington; travaux qui, on le sait, ont pour but l'établissement du projet de Pacte Atlantique. La question de l'invitation de l'Italie n'est pas encore réglée. Le département d'Etat y tient, le Congrès moins. On annonce également qu'une conférence des Ministres des Affaires Etrangères se réunirait à Washington à la fin mars ou au début d'avril. Enfin, on prépare en hâte le "devis" de l'aide militaire que les USA seraient appelés à fournir aux signataires européens et au Canada (on se rappelle qu'hier le président de la Commission sénatoriale des Finances avait déclaré que si le coût n'était pas indiqué dès à présent, le Pacte ne serait pas approuvé).

- Les USA qui insistent beaucoup pour que rien, ni directement ni indirectement de ce qu'ils envoient à l'Europe occidentale ne passe le rideau de fer, ont prié la Suède d'établir un contrôle sur les exportations à destination de l'Europe orientale de façon que les produits de provenance américaine ne prennent pas une direction autre que celle qui est prévue au départ.

GRANDE BRETAGNE. - La Conférence convoquée pour définir le Statut du "Conseil de l'Europe" se réunira à Londres le 28 mars. Y ont été invités Italie, Suède, Norvège, Danemark et Irlande.

AUTRICHE. - La conférence des suppléants chargée d'essayer de trouver les bases d'un traité d'Etat pour l'Autriche marque le pas. Et l'on apprend que la Yougoslavie demande le démantèlement d'une zone de 28 Kms le long de la frontière austro-yougoslave.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030005-1

LE CHOMAGE.- Au cours de la deuxième quinzaine de janvier, le chômage a continué de s'étendre. On compte au 1<sup>er</sup> février 1949, 30.254 chômeurs inscrits contre 29.314 au 15 janvier; 24.001 au 1<sup>er</sup> décembre 48 et 19.472 au 1<sup>er</sup> octobre 1948. L'accroissement du nombre des chômeurs est plus marqué en province que dans la région parisienne. Le département le plus touché est le Pas-de-Calais. Par contre, le chômage est stationnaire ou en régression dans les Alpes Maritimes et les Bouches du Rhône ainsi que dans les départements de l'Ouest. Il faut considérer que le nombre total des chômeurs français doit s'élever à l'heure actuelle à 120.000 environ, ce qui ne représente pas 1 % de la population active (13 millions environ de salariés). On note, par profession :

3554 chômeurs parmi les employés de bureau,  
 1557 - - - ouvriers spécialisés du bâtiment,  
 2554 - - - - - des métaux,  
 1442 - - - - - du vêtement,  
 625 - - - - - du cuir,  
 935 - - - employés des transports,  
 8483 - - - manœuvres de toutes professions,  
 998 - - - manœuvres de gros travaux;

les autres chômeurs appartenant à des professions mal définies.

- Daniel Mayer a reçu cet après-midi les représentants des 4 Fédérations des Métaux venus lui demander l'abrogation de l'art. 10 de la loi du 25 déc. 1946 portant abrogation des conventions collectives. Cet article a trait aux salaires; il stipule que la liberté des salaires sera rendue par décret. Daniel Mayer a répondu qu'il soumettrait la question au Gouvernement. A la suite de cette entrevue, les 4 Fédérations ont publié un communiqué. L'abrogation de cet article fait également le principal objet d'une déclaration commune des Fédérations CGT, CFDT et FO des employés et cadres du commerce. Ces organisations précisent que la détermination des taux de salaires devra s'effectuer sur la base d'un salaire minimum mensuel de 15.000 frs. pour le coefficient 100 et pour 40 heures de travail par semaine. D'autre part ces organisations déclarent que les principaux points de la convention collective nationale devront avoir fait l'objet d'un accord dans un délai qui ne devra pas dépasser le 31 mars 49.
- Une réunion de la Commission paritaire pour les Conventions collectives du bâtiment s'est tenue aujourd'hui. La CGT est revenue sur des accords intervenus au cours des séances précédentes; ses objections sont surtout d'ordre juridique. Il semble bien qu'elle désire faire traîner les choses en longueur tout en affirmant qu'elle souhaite qu'on aboutisse avant le 15 mars.
- DANS LA REGION PARISIENNE, les entreprises actuellement touchées par la grève sont : Cie Française des Armatures métalliques à Aubervilliers, (40 grévistes sur 120 ouvriers); Equipement aéronautique à Vitry (67 grévistes s/396); Zublin, constructions mécaniques à Nanterre, 70 grévistes; Fernand Genève, carrosserie automobile à Ivry, 52 chaudronniers en grève sur un effectif total de 399 ouvriers et employés; Constructions Générales et Travaux Publics (chantier de l'Electricité de France) à Fontenay-aux-Roses, 18 grévistes; Entreprises privées de Pompes Funèbres à Paris et dans le département de la Seine, 600 grévistes; Sté Nationale de Constructions aéronautiques du Sud-Ouest à Courbevoie, 660 grévistes (quatre arrêts de 15 minutes chaque jour, à tour de rôle dans les divers ateliers); Ernault-Batignolles, machines-outils, Paris XIV<sup>e</sup>, 68 grévistes non réintégrés par la direction à la suite d'une grève perlée.

SUR LE MARCHE PARALLELE, on a coté aujourd'hui : Nap. 4950; Eagle 1170; Croix 4725; souv. 5925. LIVRE 1205. DOLLAR 415 à 417. FRANC, suisse 103, belge 7,25. PESETA II.- LINGOT 682.500.- Barre non cotée.

Aux Etats-Unis, un représentant républicain a déposé sur le Bureau de la Chambre un projet de loi tendant à remplacer le présent système de monnaie-papier par une monnaie convertible basée sur l'étalon or.